

N° 2018/O2/067

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

OBJET : SOUTIEN AU REFERENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018 EN KANAKY NOUVELLE CALEDONIE.

VU la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,

VU le titre XIII de la constitution française,

VU les accords de Nouméa de 1998 reconnaissant le processus de décolonisation et d'émancipation de la Kanaky Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération A/AC.109/2018/L.22 du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,

VU la délibération A/C.4/72/L.15 du 8 décembre 2017 adoptée à l'unanimité par consensus et sans vote des membres de l'assemblée générale des nations unies portant sur l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés,

CONSIDERANT le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte des nations unies,

CONSIDERANT les liens de fraternité et de solidarité entre les peuples corse et kanak,

CONSIDERANT les liens de fraternité noués entre les prisonniers politiques corses et kanaks au sein des prisons françaises suite à l'affaire dite de la grotte d'Ouvéa en 1988,

CONSIDERANT l'insularité partagée entre la Corse et la Kanaky Nouvelle-Calédonie,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

REAFFIRME le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tel qu'il est consacré par la Charte des nations unies.

APPELLE de tous ses vœux la tenue d'un référendum juste, sincère et crédible conformément à la Charte des nations unies et aux accords de Nouméa.

APPELLE les parties prenantes de l'accord de Nouméa à respecter les dispositions spécifiques relatives à la liste électorale référendaire.

DEMEURERA vigilante quant au respect des droits fondamentaux du peuple kanak.

MANDATE une délégation d'élus de l'Assemblée de Corse afin d'observer le bon déroulement des opérations de vote et de présenter devant notre assemblée un rapport relatif au processus d'émancipation de la Kanaky Nouvelle-Calédonie.